

BARILLET Christian
Conseiller municipal
Groupe d'opposition Sainte Maure 2020
22, rue du Petit Vaux
37800 Sainte Maure de Touraine

Sainte Maure de Touraine le 15 novembre 2016

Monsieur le maire de Sainte Maure de Touraine
Hotel de Ville
Place du Maréchal Leclerc
37800 Sainte Maure de Touraine

Objet : Installation d'un kinésithérapeute

Ref : -mon courrier du 24 octobre 2016
votre courriel du 14 novembre 2016

Monsieur le Maire,

Vous me permettez de ne retenir de votre courriel que les points essentiels relatifs au dossier incriminé :

1. M. Roland Mariau en responsabilité, en tant que vice-président en charge du projet de la Maison de santé pour le compte de la Communauté de communes de Sainte Maure de Touraine, donc de la direction politique du dossier et M. François Liard, en tant que médecin coordinateur du projet donc de sa direction fonctionnelle, n'ont pas été sollicités pour prendre cette décision qui relève de leur compétence et autorité dans le cadre de la communauté de communes.
2. La communauté de communes, via M. Mariau et M. Liard, confirme que la surface disponible pour l'installation d'un kinésithérapeute peut tout à fait atteindre les 100 m2 compte tenu des espaces mutualisés qui sont essentiels pour l'efficacité de ce projet de Maison de santé pluridisciplinaire.

Si l'instruction de cette demande avait respecté les voies hiérarchiques normales de la communauté de communes le dossier ne serait pas ainsi dévoyé. Tout laisse penser que ni le praticien, ni la communauté de communes, ni la commune, ni les patients ne vont être bénéficiaires comme chacun aurait pu l'espérer.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Christian BARILLET

Copies :

- M. François LIARD
- M. Roland MARIAU
- conseillers communautaires de Sainte Maure de Touraine
- conseillers municipaux de Sainte Maure de Touraine